



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1420

Approbation de conventions de parrainage entre la Ville de Lyon/musées Gadagne, les sociétés Arxis presse SA et Grains de sel dans le cadre de l'exposition Roses, une histoire lyonnaise

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1420 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON/MUSEES GADAGNE, LES SOCIETES ARXIS PRESSE SA ET GRAINS DE SEL DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION ROSES, UNE HISTOIRE LYONNAISE □ (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Musées Gadagne présentent, du 21 mai au 31 août 2015, une exposition temporaire sur l'histoire de la rose à Lyon ayant pour titre *Roses, une histoire lyonnaise*.

Du fait de son rôle dans la presse spécialisée jardins, la société Arxis presse avec ses magazines Art des jardins et Secrets de jardin est particulièrement intéressée pour s'associer à l'exposition des Musées Gadagne sous la forme d'un parrainage.

Grains de sel publication à destination de la jeunesse souhaite aussi s'associer à l'exposition à travers un parrainage dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à cet événement auprès du grand public et de ses retombées publicitaires.

Ces sociétés ont donc proposé à la Ville de Lyon d'apporter leurs soutiens en devenant partenaires de cette exposition, selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Grains de sel	<p>Publication d'une annonce de format pleine page, quadri sur Grains de sel de juin 2015</p> <p><u>Valorisation : 2 700 € HT.</u></p>	<p>Apposition du logo du parrain sur les supports de communication de l'exposition suivants : cartons d'invitation au vernissage de l'exposition, format 15x21 cm, 3 500 ex, diffusion fichier protocolaire des musées Gadagne, 4 000 adresses nominatives ciblées.</p> <p>Valeur : 500 € HT.</p> <p>Outils du plan de communication :</p> <p>Flyers : 15 cm X 26 cm fermé, 3 plis, quadri, 35 000 ex, diffusion agglomération Lyon sur 300 points de diffusion.</p> <p>Cartes postales : 10,5 x 15 cm, diffusion agglomération Lyon sur 200 points de diffusion.</p> <p>Affiches : format 40 x 60 cm sur réseau établissements culturels agglomération de Lyon, 300 ex, entre le 15 mai et le 31 août 2015.</p>

		<p>Kadémono intérieur : positionné à la billetterie des Musées Gadagne 85 cm x 200 cm.</p> <p>Valeur : 400 € HT.</p> <p>4 annonces publicitaires dans la presse spécialisée botanique.</p> <p>Valeur : 1 300 € HT.</p> <p>Album de l'exposition : 52 pages, quadri, 800 exemplaires.</p> <p>Valeur : 500 € HT.</p> <p>Valorisation de la contrepartie consentie par la Ville de Lyon / Musées Gadagne pour l'apposition du logo sur une sélection de supports de la campagne de communication : 2 700 € HT.</p> <p><u>Valorisation : 2 700 € HT.</u></p>
<p>Société Arxis presse SAS</p>	<p>Mise à disposition d'un espace publicitaire ½ page dans L'Art des jardins pour le numéro 25 – été 2015 (parution 1^{er} juillet 2015).</p> <p>Valeur : 5 100 € HT la demi-page.</p> <p>Tirage du numéro de L'Art des jardins, 132 pages : 30 000 ex. Prix de vente : 9,50 €.</p> <p><u>Valorisation : 5 100 € HT.</u></p>	<p>Apposition du logo du parrain sur les supports de communication de l'exposition suivants :</p> <p>Cartons d'invitation au vernissage de l'exposition : format 15 x 21 cm, 3 500 ex, diffusion fichier protocolaire des musées Gadagne, 4 000 adresses nominatives ciblées.</p> <p>Valeur : 500 € HT.</p> <p>Outils du plan de communication :</p> <p>Flyers : 15 cm x 26 cm fermé, 3 plis, quadri, 35 000 ex, diffusion agglomération Lyon sur 300 points de diffusion.</p> <p>Cartes postales : 10,5 x 15 cm, diffusion agglomération Lyon sur 200 points de diffusion.</p> <p>Affiches : format 40 x 60 cm sur réseau établissements culturels agglomération de Lyon, 300 ex, entre le 15 mai et le 31 août 2015.</p> <p>Kakémono intérieur positionné à la billetterie des musées Gadagne 85 cm x 200 cm.</p> <p>Kakémono extérieur.</p> <p>Valeur : 400 € HT.</p>

		<p>Affiches format 120 x 176 cm, 300 faces sur réseau Decaux et Clear Channel agglomération de Lyon, 300 ex, entre le 15 mai et le 31 août 2015.</p> <p>Valeur : 2 400 € HT.</p> <p>Album de l'exposition : 52 pages, quadri, vente public à 10 €.</p> <p>Valeur : 500 €.</p> <p>4 annonces publicitaires dans la pression spécialisée jardin.</p> <p>Valeur : 1 300 € HT.</p> <p><u>Valorisation : 5 100 € HT.</u></p>
--	--	--

Les différents parrainages sont formalisés dans les conventions jointes au rapport.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les conventions de parrainage susvisées, établies entre la Ville de Lyon/Musées Gadagne et les sociétés Arxis presse SA et Grains de sel dans le cadre de l'exposition *Roses, une histoire lyonnaise* qui se déroulera du 21 mai au 31 août 2015, sont approuvées.

2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

3. Les recettes correspondantes, soit 2 700 € HT et 5 100 € HT, seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2015, nature 7088.

4. Les dépenses correspondantes, soit 2 700 € HT et 5 100 € HT, seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2015, nature 6238.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN